



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 DECEMBRE 2024

Délibération n° CA 36/2024

Portant sur le rapport d'audit des comptes 2023 de la Délégation de Service Public aérienne 2020-2023

Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse s'est réuni le 16 Décembre 2024 à 10h00 sous la présidence de Madame Flora Mattei, Conseillère Exécutive, Présidente de l'Office des Transports de la Corse, par visioconférence via Teams.

Membres présents :

Mme MATTEI Flora	Conseillère Exécutive, Présidente de l'OTC
Mme ANTONINI Danielle	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. BICCHIERAY Didier	Conseiller de l'Assemblée de Corse
M. BRADESI Laurent	Représentant le syndicat Strada Corsa
M. DE PERETTI Nicolas	Représentant le syndicat CFDT
Mme FERRI Evelyne	Représentant le syndicat CGT
Mme LEBOMIN Vanina	Conseillère de l'Assemblée de Corse
Mme MARCHETTI Sandra	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. MELA Georges	Conseiller de l'Assemblée de Corse
M. ORSONI Marc Aurèle	Représentant le syndicat STC
M. SAVELLI Jean-Michel	Conseiller de l'Assemblée de Corse
M. SAVELLI Joseph	Conseiller de l'Assemblée de Corse
M. VALDRIGHI Hervé	Conseiller de l'Assemblée de Corse

Membres ayant donné pouvoir :

M. ACQUAVIVA Jean-Félix	Conseiller de l'Assemblée de Corse
Mme BOZZI Valérie	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. GIOVANNANGELI Dominique	Représentant l'URAF de Corse
M. LUCCIONI Don Joseph	Conseiller de l'Assemblée de Corse
Mme MAUPERTUIS Marie-Antoinette	Présidente de l'Assemblée de Corse
M. PANZANI Jean-Paul	Conseiller de l'Assemblée de Corse
Mme TIBERI Julia	Conseillère de l'Assemblée de Corse
M. TROJANI Paul	Représentant la CCI de la Haute Corse
M. VANNI Hyacinthe	Conseiller de l'Assemblée de Corse

Membres absents ou excusés :

Pour l'autorité compétente par délégation



M. ARRIGHI Pierre

Mme BASTIANI Angèle

M. BENZONI Joseph

M. BINDINELLI Jacques

M. CASTELLI Antoine

M. LECCIA Jean-Baptiste

M. MIAS Patrick

Mme PIETRI Véronique

M. QUASTANA Paul

M. VENTURI Jean-Marc

Représentant la Chambre d'Agriculture 2A
Présidente de l'ATC

Représentant la CCI de la Corse du Sud

Représentant le syndicat SPTC

Représentant le syndicat CGC

Représentant le syndicat FO

Représentant la CRMA de Corse

Conseillère de l'Assemblée de Corse

Conseiller de l'Assemblée de Corse

Représentant la Chambre d'Agriculture 2B

Membre de plein droit :

M. Amaury De Saint-Quentin, Préfet de Région, Préfet de la Corse du Sud, représenté par M. Alexandre LALLEMENT, chargé de mission mobilités-énergie au Secrétariat Général pour les Affaires de Corse.

Membres avec voix consultative :

M. SANTONI Jean-François Directeur Général de l'OTC

Mme STAEBLER Martine Payeur de Corse

Assiste de plein droit à la réunion du Conseil d'Administration :

M. GRASSI Andria représentant le Directeur Général des Services de la Collectivité de Corse au titre de la Tutelle

Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse

- **Vu** le code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.4421-1 à L.4426-1,
- **Vu** la délibération n° 92/21 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mai 1992 portant adoption des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 95/03 AC de l'Assemblée de Corse du 9 février 1995 portant modification des statuts de l'Office des Transports de la Corse,
- **Vu** la délibération n° 02/427 AC de l'Assemblée de Corse du 18 Décembre 2002 relative aux agences et offices de la Collectivité Territoriale de Corse et portant modification des statuts de ces établissements publics,
- **Vu** la délibération n° 19/278 AC de l'Assemblée de Corse du 26 Septembre 2019 décidant de recourir aux délégations de service public pour l'exploitation, à compter du 25 mars 2020, de services aériens réguliers entre les 4 aéroports de Corse et les aéroports de Paris Orly, Marseille et Nice,
- **Vu** la délibération CA n° 32/2020 du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse en date du 19 Octobre 2020 portant sur le rapport relatif aux marchés de l'OTC : Audit comptable et financier portant sur l'analyse détaillée des comptes d'exploitation et le suivi de la compensation financière allouée à la convention de DSP aérienne 2020-2023 entre la Corse et le continent,
- **Vu** la délibération n° 21/117 AC de l'Assemblée de Corse du 1^{er} Juillet 2021 portant élection du Président du Conseil Exécutif de Corse et des Conseillers Exécutifs,
- **Vu** l'arrêté n° 21/005 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse du 6 Juillet 2021 portant désignation de Madame Flora MATTEI, Présidente de l'Office des Transports de la Corse,



Vu la délibération n° 21/129 AC de l'Assemblée de Corse du 22 Juillet 2021, portant désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au sein des organismes divers,

- **Vu l'arrêté n° 21/177 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 14 Septembre 2021 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 22/092 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 15 Mars 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 22/972 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 6 Décembre 2022 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 23/031 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Février 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 23/556 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 7 Septembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 23/824 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 21 Novembre 2023 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu l'arrêté n° 24/103 CE du Président du Conseil Exécutif de Corse en date du 09 Avril 2024 portant désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,**
- **Vu la délibération n° 23/185 AC de l'Assemblée de Corse du 21 Décembre 2023 portant sur la prolongation jusqu'au 24 mars des conventions de DSP relatives à l'exploitation des services aériens réguliers entre les 4 aéroports de Corse et l'aéroport de Paris-Orly,**
- **Vu le rapport d'audit des comptes 2023 de la Délégation de Service Public aérienne 2020-2023 en date du 16 Décembre 2024.**

**Le Conseil d'Administration de l'Office des Transports de la Corse,
Après en avoir délibéré,**

ARTICLE 1^{er} :

Approuve le rapport d'audit des comptes 2023 de la Délégation de Service Public aérienne 2020-2023.

Nombre total de membres du conseil d'administration : 32

Nombre de membres du conseil d'administration présents ou représentés : 22

Nombre de voix pour : 16

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

Nombre de non-participations : 6

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/12/2024
Publication : 18/12/2024

ARTICLE 2 :

Pour l'autorité compétente par délégation



La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de l'Office des Transports de la Corse ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Fait à Ajaccio, le 16 Décembre 2024

Flora MATTEI

